

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

93-277 bis du 14 JUIN 1993
DECRET N° _____/MFFRA/DGFP/DGCA/SAV.
portant promotion au titre des années
1987 et 1989 des Inspecteurs de l'En-
seignement Primaire des cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services
Sociaux (Enseignement) en tête NGANGA
(Robert.)

LE PREMIER MINISTRE. CHEF DU GOUVER-
NEMENT,

(/ ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du
statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 92/973 du 5 Décembre 1992 por-
tant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 02/90/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

D.G.B. 26

(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la caté-
gorie A hiérarchie I ;

(/u le décret n° 64/465 du 22 Mai 1964 fixant le statut com-
mun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du décret n° 62/496/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ; 1992

D.G.C.F.

(/u le décret n° 92/378 du 25 Décembre 1992 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 92/379 du 25 Décembre 1992 portant organisation
des intérimaires du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révi-
sions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage
des effets financiers des avancements et des révisions des situations
administratives ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 93-277 /MFI A-DGFP-DGCA-SAV-F du 14 JUIN
1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre des années
1987 et 1989 de certains Inspecteurs de l'Enseignement Primaire des ca-
dres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement)
en tête NGANGA Robert ;

.../...

△ E C R E T E :

11/4

ARTICLE 1er : Sont promus aux échelons supérieurs au titre des années ci-après aux échelons supérieurs de leur grade, les Inspecteurs de l'Enseignement Primaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms et prénoms suivent Acc = Néant.

1987

Au 3° échelon, indice 1010

- NGANGA (Robert) pour compter du 12 Octobre 1987/à Vindza

Au 7° échelon, indice 1540

- HOUILLOU (Bayaunard Marianne) pour compter du 1er Octobre 1987/à Kouilou

1989

Au 4° échelon, indice 1110

- NGANGA (Robert) pour compter du 12 Octobre 1989 à Vindza

Au 8° échelon, indice 1680

- HOUILLOU (Bayaunard Marianne) pour compter du 1er Octobre 1989 Kouilou

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera. /-2

BRAZZAVILLE, le 14 JUIN 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives

Jean Prosper KOYO

Claude Antoine DA COSTA

AMPLIATIONS :

- JORC..... 2
- DGFP/DGCA..... 2
- D. G. B..... 2
- D. G. C. F..... 2
- MEN/CAB..... 2
- DGAS..... 2
- DRE/POOL..... 2
- DRE/KOUILLOU..... 2
- INTERESSES..... 2
- DOSSIERS..... 6
- SGG/BC..... 2./-